

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

76030

Objet

Honoraires de Me CELICE  
Affaire Ville de ROYAN  
c/Sté LAVERGNE

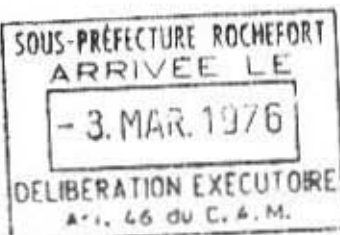
DATE DE CONVOCATION

17 février 1976

DATE D'AFFICHAGE

17 février 1976

Nombre de conseillers  
en exercice 26  
Nombre de présents 21  
Nombre de votants 23



# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante seize  
le vingt trois février à 8 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TÉTARD, BUJARD, STIPAL,  
DUFOUR, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, DOIREAU, MONTRON, LACHAUD,  
BERLAND, DOMEQ, BOUCHET, Madame BIDEAU, MM. PAPEAU, TAP,  
Mme PAVIERE, M. BOUTET, BARRIERE, BUCHET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Melle FOUCHÉ par M. TÉTARD  
M. DELAIR par Me DUFOUR

Absents : MM. MM. BROTEAU, BARDE, RIVIERE,

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Me CELICE qui a défendu la ville de ROYAN devant le  
Conseil d'Etat dans l'affaire l'opposant à la Sté LAVERGNE au  
sujet des travaux du stade d'honneur sollicite le règlement de  
ses honoraires s'élevant à quatre mille francs (4 000 F).

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en  
date du 13 février 1976,

DECIDE :

- de verser à Me Emno CELICE la somme de quatre mille francs  
représentant le montant de ses honoraires dans l'affaire  
susvisée.
- d'imputer la dépense au chapitre 934 article 665 du budget  
primitif 1976

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué,

